



COMMISSION EUROPEENNE

MÉMO

Bruxelles, le 25 septembre 2012

Foire aux questions sur le multilinguisme et l'apprentissage des langues

[IP/12/1005](#)

Qu'entend-on par «multilinguisme»?

- L'aptitude à parler et à maîtriser plusieurs langues.
- Une politique qui impose à une organisation, une société ou une institution d'utiliser plus d'une seule langue dans ses communications internes et/ou externes.

Quelles sont les langues officielles de l'Union européenne (UE)?

Les institutions de l'UE comptent 23 langues officielles: l'allemand, l'anglais, le bulgare, le danois, l'espagnol, l'estonien, le finnois, le français, le grec, le hongrois, l'irlandais, l'italien, le letton, le lituanien, le maltais, le néerlandais, le polonais, le portugais, le roumain, le slovaque, le slovène, le suédois et le tchèque.

Qui décide des langues officielles de l'Union Européenne?

Le Conseil de l'Union européenne, au sein duquel tous les États membres sont représentés, prend des décisions à l'unanimité à ce sujet. Avant d'adhérer à l'Union européenne, chaque futur État membre précise la ou les langues qu'il souhaite utiliser comme langue(s) officielle(s) dans le contexte de l'Union. Tout changement ultérieur, que ce soit l'ajout ou la suppression d'une langue officielle, doit être approuvé à l'unanimité par tous les États membres.

Combien de langues régionales sont parlées dans les États membres?

On compte quelque 60 langues minoritaires ou régionales dans l'Union européenne, et plus de 175 langues parlées par les migrants qui y résident.

Quel est le statut des langues régionales dans les institutions européennes?

Le Conseil de l'Union européenne a accepté que certaines langues reconnues par la Constitution d'un État membre soient utilisées lors de réunions officielles et dans les documents de l'UE, même si elles ne font pas partie des langues officielles de l'UE pour ce pays. Un accord a été conclu entre les institutions de l'Union européenne et le gouvernement espagnol à propos de l'utilisation du basque, du catalan et du galicien dans les documents. Le gouvernement du Royaume-Uni a conclu un accord semblable concernant l'utilisation du gallois et du gaélique écossais. Dans de tels cas, les traductions sont assurées, en cas de nécessité, par le gouvernement de l'État membre concerné, qui en assume les frais. L'interprétation est assurée, sur demande, à partir du basque, du catalan/valencien/baléaire et du galicien (mais pas vers ces langues) pour certaines formations du Conseil comprenant des représentants régionaux, ainsi que lors des séances plénières du Comité des régions et du Comité économique et social européen. Le coût de l'interprétation est alors à la charge de l'État membre concerné. Les autorités galloises et écossaises ont pris des dispositions semblables.

La législation de l'Union européenne protège-t-elle l'utilisation des langues?

Les droits et obligations de l'UE vis-à-vis des langues sont préservés par le droit européen. Le traité sur l'UE (article 3) et la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (articles 21 et 22) interdisent la discrimination fondée sur la langue et proclament que l'Union respecte la diversité linguistique.

Le premier règlement communautaire, adopté en 1958, exige des institutions communautaires qu'elles traduisent la législation dans toutes les langues officielles de l'UE et répondent aux questions des citoyens dans la même langue (article 2, ainsi que les articles 20 et 24 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne).

L'UE a-t-elle l'intention de réduire le nombre de langues officielles?

Non. Le système actuel a été mis en place dans un souci de démocratie, de transparence et de responsabilité des institutions. Aucun État membre n'est d'ailleurs disposé à renoncer à l'emploi de sa langue et les pays candidats veulent que la leur figure dans la liste des langues officielles. Il a parfois été proposé d'adopter une langue unique pour l'UE, ce qui ne serait toutefois pas démocratique, étant donné que la plupart des citoyens de l'Union ne pourraient pas comprendre ce qui est décidé en leur nom, ni demander qu'on leur rende des comptes.

Pourquoi cet engagement de la Commission européenne en faveur du multilinguisme?

Les objectifs poursuivis sont les suivants: 1) promouvoir le dialogue interculturel et une société plus solidaire; 2) aider les citoyens des 27 États membres à se sentir citoyens de l'Union européenne; 3) offrir à tous des possibilités d'étudier et de travailler à l'étranger et 4) ouvrir de nouveaux marchés pour les entreprises européennes d'envergure mondiale.

En résumé, quel est l'objectif des politiques linguistiques de l'UE?

Les politiques de l'UE en matière linguistique visent à protéger la diversité linguistique et à promouvoir la connaissance des langues pour des raisons liées à l'identité culturelle et à l'intégration sociale, mais également parce que les citoyens, s'ils sont multilingues, sont mieux armés pour tirer parti des opportunités en matière d'enseignement et d'emploi sur le marché unique.

Le but est de parvenir à une Europe où chacun apprend au moins deux langues, en plus de sa langue maternelle, dès le plus jeune âge. L'objectif «langue maternelle + 2» a été fixé par les chefs d'État et de gouvernement européens au sommet de Barcelone, en mars 2002.

Quel est le rôle de la traduction et de l'interprétation?

Les services de traduction et d'interprétation de l'Union européenne ont pour tâche de soutenir et de consolider le multilinguisme dans l'Union européenne et de contribuer au rapprochement entre les politiques de l'Union et les citoyens. Il est essentiel, pour des questions de légitimité, de transparence, de responsabilité et d'efficacité de l'Union européenne, que celle-ci informe ses citoyens, notamment à propos de leurs droits et obligations en vertu du droit de l'Union, et communique avec eux dans toutes les langues officielles

Tous les documents de l'UE sont-ils traduits dans toutes les langues officielles?

Non. La traduction des documents est effectuée en fonction des priorités, qui dépendent du public visé et de l'objectif recherché. La législation et les documents présentant un intérêt ou une importance majeure pour le public sont traduits dans les 23 langues officielles. D'autres documents (correspondance avec les autorités nationales et décisions signifiées à des particuliers ou à des entités) ne sont traduits que dans les langues nécessaires à leur traitement.

La Commission européenne traite ses affaires internes dans trois langues «procédurales» : l'allemand, l'anglais et le français. Les députés du Parlement européen reçoivent les documents de travail dans leur propre langue.

Qu'en est-il des sites web?

L'internet joue un rôle de plus en plus important pour informer le public sur les activités de l'Union et les bénéfices qu'il peut en retirer. Pour ce qui est des sites web de la Commission, il n'existe aucune obligation légale d'en traduire tout le contenu dans toutes les langues officielles. Toutefois, la Commission s'efforce de fournir, sur ses sites web, le plus d'informations possible dans le plus de langues possible.

Quel est le coût de la traduction et de l'interprétation pour les institutions de l'Union européenne?

Le coût total des activités de traduction et d'interprétation dans toutes les institutions de l'UE (la Commission européenne, le Parlement européen, le Conseil, la Cour de justice de l'Union européenne, la Cour des comptes européenne, le Comité économique et social européen et le Comité des régions) s'élève à environ un milliard d'euros par an. Ce chiffre représente moins de 1 % du budget de l'Union ou à peine plus de 2 euros par citoyen. La Commission européenne emploie quelque 3 000 traducteurs et interprètes.

Quelle est la langue la plus importante?

Toutes les langues sont considérées comme d'égale importance. La langue de l'Union européenne qui compte le plus grand nombre de locuteurs natifs sur le territoire de l'Union est l'allemand, mais elle est peu parlée en dehors de l'Allemagne et de l'Autriche. Les langues de l'UE les plus parlées dans le monde sont l'anglais et l'espagnol, mais la plupart des locuteurs ne sont pas en Europe. L'anglais est la deuxième langue la plus répandue dans l'Union européenne. Toutefois, des études récentes montrent qu'aujourd'hui encore moins de la moitié de la population de l'Union maîtrise suffisamment cette langue pour pouvoir communiquer. Le français est la langue officielle, ou l'une des langues officielles, de trois États membres (la Belgique, la France et le Luxembourg). Le français est parlé dans de nombreux endroits du monde et enseigné dans bon nombre d'écoles de l'UE, mais il est bien plus fréquent dans les pays d'Europe occidentale et méridionale que dans le nord et l'est du continent.

Une langue unique pour tous serait-elle une solution?

Il est trop simpliste de penser qu'une langue unique pourrait répondre à tous les besoins linguistiques. Le latin ou l'espéranto sont parfois proposés comme langue unique, paneuropéenne, à adopter par l'Union européenne. Cependant, comme presque tout le monde aurait à apprendre l'une ou l'autre de ces langues à partir de zéro, cette solution serait tout aussi compliquée, et fort peu utile pour les relations avec le reste du monde. Former des professeurs et enseigner une nouvelle langue à 500 millions d'Européens nécessiterait beaucoup de temps et de ressources. C'est la raison pour laquelle la Commission s'engage en faveur du multilinguisme afin de promouvoir la diversité plutôt que l'uniformité.

Que peut m'apporter l'apprentissage des langues?

Lorsque le chômage augmente et que les perspectives économiques deviennent incertaines, être capable d'utiliser et de comprendre des langues étrangères est un atout et une compétence clé pour favoriser l'insertion professionnelle, la croissance et l'emploi. C'est pourquoi, en 2002, les chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne ont appelé de leurs vœux l'apprentissage d'au moins deux langues étrangères dès le plus jeune âge.

Quel soutien l'UE apporte-t-elle pour permettre l'apprentissage des langues à l'étranger?

L'apprentissage des langues à l'étranger peut contribuer à la relance de nos économies et au renforcement de la cohésion sociale à l'échelle du continent. Tous les citoyens de l'UE devraient être en mesure d'améliorer leurs compétences linguistiques, de s'ouvrir aux autres cultures et de découvrir les possibilités qui s'offrent à eux dans l'Union et sur le marché mondial. Le programme de l'UE pour l'éducation et la formation tout au long de la vie consacre chaque année quelque 50 millions d'euros à sensibiliser l'opinion à l'importance des compétences linguistiques, favoriser l'accès aux ressources d'apprentissage des langues et mettre au point du matériel d'apprentissage et d'enseignement. L'apprentissage des langues et la diversité linguistique figurent parmi les priorités du programme «Erasmus pour tous» 2014-2020. Le nouveau programme, actuellement examiné par le Conseil et le Parlement européen, devrait s'accompagner d'une sensible augmentation du financement destiné à l'acquisition et au renforcement des compétences linguistiques.

Les langues sont-elles importantes pour les entreprises?

Oui, car il est utile de connaître la langue de sa clientèle. En 2006, une étude a été menée pour la Commission afin d'évaluer le coût du déficit linguistique pour les entreprises européennes. L'étude a montré que les PME qui investissaient pour améliorer les compétences linguistiques de leur personnel ou suivaient une stratégie linguistique enregistraient 44,5 % de ventes à l'exportation de plus que leurs concurrentes qui ne réalisaient aucun investissement de ce type.

Quel est l'avis des Européens à propos des langues?

D'après un [sondage Eurobaromètre consacré à l'opinion des citoyens européens sur le multilinguisme](#) et l'apprentissage des langues publié en juin 2012, près de neuf citoyens sur dix sont convaincus de l'extrême utilité de savoir parler une ou plusieurs langues étrangères et 98 % pensent que la maîtrise des langues étrangères sera un atout pour l'avenir de leurs enfants. Les Européens sont très conscients des avantages du multilinguisme: 72 % d'entre eux soutiennent cet objectif et 77 % pensent qu'il conviendrait d'en faire une priorité, 53 % utilisent une langue étrangère dans l'exercice de leur profession et 45 % pensent avoir obtenu un meilleur emploi dans leur pays du fait de leurs compétences linguistiques.

Les Européens sont-ils doués pour les langues?

D'après le sondage Eurobaromètre de 2012, le pourcentage d'Européens affirmant pouvoir communiquer dans une langue étrangère a légèrement reculé de 56 % à 54 %, depuis le dernier sondage sur le multilinguisme, en 2005. Dans le cadre d'une autre étude de la Commission européenne, la première enquête européenne sur les compétences linguistiques, des tests de langue ont été menés auprès d'adolescents scolarisés de 14 pays européens. Elle révèle que seuls 42 % d'entre eux sont compétents dans leur première langue étrangère et à peine 25 % dans la deuxième langue. Un pourcentage significatif de ces jeunes, soit 14 % d'entre eux pour la première langue étrangère et 20 % pour la deuxième, n'atteint même pas le niveau d'un «utilisateur de base». La proportion d'élèves compétents dans leur première langue étrangère varie de 82 % à Malte et en Suède (où l'anglais est la première langue étrangère) à seulement 14 % en France (pour l'anglais) et 9 % en Angleterre (pour le français). Les compétences passives en compréhension écrite et orale se sont renforcées grâce à l'internet. Le pourcentage d'Européens ayant régulièrement recours à une langue étrangère sur l'internet, par exemple sur les réseaux sociaux, a augmenté de 10 points, passant de 26 % à 36 %. Le pays de l'Union européenne le plus multilingue est le Luxembourg, où 99 % des citoyens maîtrisent au moins une langue étrangère.

Quelle est la personne la plus multilingue de la Commission européenne?

Ioannis Ikonomou, traducteur à la Commission européenne, parle 32 langues. Ioannis est né à Héraclion, en Crète. Il a étudié la linguistique à l'Université de Thessalonique, puis une maîtrise en langues et cultures du Moyen-Orient (*Master of Arts in Middle Eastern languages and cultures*) à la Columbia University, aux États-Unis. Ioannis, qui travaille pour la Commission depuis 2002, sera l'un des intervenants lors de la conférence sur le «Multilinguisme en Europe», qui se tiendra cette semaine à Chypre.